

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le 15/03/2023

ID : 974-249740101-20230309-2023\_004\_BC\_4-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 6 mars 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE SIX MARS à 14 h 00, le  
Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO au Port, salle de réunion  
du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de  
**M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de membres en exercice : 16  
Nombre de présents : 12  
Nombre de représentés : 2  
Nombre d'absents : 2

**Secrétaire de séance :** Mme Laetitia LEBRETON

**OBJET**

**AFFAIRE N°2023\_004\_BC\_4**  
*Attribution des subventions culturelles  
au titre de l'année 2023 - Dispositif de  
soutien aux festivals*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - M. Irchad OMARJEE  
- Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme  
Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal  
AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel  
PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 14

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE

**NOTA :**

Le Président certifie que :

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

- la convocation a été faite le :  
28 février 2023

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme  
Denise DELAVANNE procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
13/03/2023

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 MARS 2023**

**AFFAIRE N°2023\_004\_BC\_4 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS CULTURELLES AU TITRE DE L'ANNÉE 2023 - DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX FESTIVALS**

**Le Président de séance expose :**

**Contexte**

Il est rappelé qu'en matière culturelle, le TCO est compétent dans les domaines suivants :

- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire ;
- La lecture publique;
- Les projets artistiques et culturels en matière de spectacle vivant (diffusion, création artistique sensibilisation des publics, professionnalisation des artistes) et de valorisation du patrimoine culturel et naturel (accompagnement en ingénierie des communes) ;
- L'enseignement artistique (musique, danse, théâtre, arts visuels).

En matière de spectacle vivant, le TCO subventionne des projets artistiques et culturels favorisant la diffusion, la sensibilisation et la formation des publics d'une part mais également le soutien aux artistes émergents à travers l'aide à la création.

Le TCO souhaite apporter un soutien financier aux festivals de dimension intercommunale, qui, par leur importance, leur portée médiatique ou leur caractère itinérant sont considérés comme fortement structurants pour le territoire de l'agglomération.

En octobre 2022, les élus de la Commission Economie Tourisme Culture Politique de la Ville ont validé un cadre d'intervention pour l'attribution des subventions culturelles, qui s'articule autour du lancement de deux appels à projets : un premier concernant la diffusion dans les salles, et un second sur le financement des festivals à rayonnement intercommunal.

Le TCO a par la suite lancé un appel à projets à destination des festivals avec 3 thématiques phares, à savoir le spectacle vivant, une localisation dans les hauts et la lecture publique avec une date de remise des dossiers de demande de subvention fixée au 15 novembre 2022.

17 dossiers de demande de subvention ont été réceptionnés dans les délais, un dossier a été déposé hors délai. 9 dossiers sont éligibles sur le fond selon les critères de l'appel à projets rappelés ci-après :

- Festival : est entendu par festival, une manifestation circonscrite dans le temps et dans l'espace, qui développe un projet artistique et culturel dans une logique éditoriale de programmation formant une unité, reposant sur trois critères :

- La programmation d'œuvres artistiques et de créations proposée majoritairement par des professionnels ;
  - Une durée définie et une récurrence dans le temps, qu'elle soit annuelle, biennale, etc. ;
  - Un ancrage territorial.
- Rayonnement du projet à l'échelle intercommunale ;
- Accessibilité du plus grand nombre à une offre culturelle de qualité ;
- Itinérance - organisation du projet géographiquement sur plusieurs communes ;

- Prestations artistiques et culturelles de qualité, innovantes et structurées
- Favoriser les partenariats avec les acteurs culturels du territoire ;
- Favoriser l'accès aux arts et à la culture.

Les projets de festivals sont présentés par thématique comme suit :

## **I/ Thématique : spectacle vivant**

### **1/Festival « OPUS POCUS » - Association Nakiyava**

Créée en 2008, l'association est présidée par Mme Martine VYNCKIER et Mr Yann VALLE est le chargé de production.

En 2022, l'association Nakiyava a bénéficié d'une subvention de 20 000 € du TCO.

Ce festival qui a acquis une excellente réputation, qui participe au rayonnement de La Réunion à l'échelle nationale et internationale, a reçu une distinction au niveau Européen au travers du label EFFE (Europe for Festivals, Festivals for Europe).

La 11ème édition du festival Opus Pocus marque le début d'un nouveau cycle de 10 éditions thématiques et aura lieu du 28 juillet au 20 août 2023.

De nouveaux instruments seront explorés, et des instruments qui ont déjà été traités dans de précédentes éditions du festival seront de nouveau à l'honneur.

11 sites sont identifiés pour accueillir les concerts, dont 5 à Saint-Paul, Le Port, Saint-Leu, La Possession, Trois-Bassins, Saint-Pierre et Saint-Benoît.

5 journées seront dédiées aux enfants des Centres de loisirs du TCO (rencontres avec des artistes professionnels et avec un facteur d'instruments).

**L'association sollicite une subvention de 25 000 € sur un budget prévisionnel de l'action s'élevant à 295 100 €, soit 8,47 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	25 000 €	8,47%
Etat	50 000 €	16,94%
Région	25 000 €	8,47%
Département	8 000 €	2,71%
Commune	25 000 €	8,47%
Autres	162 100 €	54,93%
<b>TOTAL</b>	<b>295 100,00 €</b>	<b>100,00%</b>

### **2/Festival « LEU TEMPO » Association de gestion du Séchoir**

Plus ancien festival de La Réunion, le Leu Tempo Festival est devenu une vitrine pour le spectacle vivant (cirque, arts de la rue, théâtre, danse...). Porté par le Séchoir, association présidée par Patricia Payet, ce festival est un vecteur majeur de la professionnalisation de la filière à La Réunion (artistes, techniciens).

Il met également l'accent sur la sensibilisation des publics, mais aussi l'implication des habitants et des associations de Saint-Leu, et plus largement de l'Ouest.

Dans le cadre des travaux sur le centre-ville de Saint-Leu, le Sechoir a travaillé à une édition revisitée avec plusieurs options, en fonction de l'avancement des travaux.

Les actions culturelles prévues dans le cadre du festival sont:

- La scène « amatèranlèr » : mise en lumière des pratiques amateurs sur un espace scénique tous les jours de l'événement ;
- Les parcours du spectateur : programme de découverte culturelle à la journée dans un objectif d'éducation artistique et culturelle ;
- Les résidences artistiques en territoire scolaire ;
- Le renforcement du lien entre le Detak Baro (festival de Trois Bassins) et le Leu Tempo (circulation des publics, co-programmation, projet pédagogique destiné à la jeunesse...)

**L'association sollicite une subvention de 75 000 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 870 311 €, soit 8,62 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
<b>TCO</b>	<b>75 000 €</b>	<b>8,62%</b>
<b>Etat</b>	<b>20 000 €</b>	<b>2,30%</b>
<b>Région</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00%</b>
<b>Département</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00%</b>
<b>Commune</b>	<b>66 000 €</b>	<b>7,58%</b>
<b>Autres</b>	<b>709 311 €</b>	<b>81,50%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>870 311 €</b>	<b>100,00%</b>

### **3/Festival « TAM TAM - Association Théâtre des Alberts**

Créée en 1994, l'association est présidée par Mme Danièle MARCHAL et M. Vincent Legrand en est le directeur. Basée à Saint-Paul, cette structure, spécialisée dans les marionnettes, est reconnue au niveau national (compagnie conventionnée, participation au Festival d'Avignon) et international.

Le Conseil Communautaire du 17 décembre 2021 a validé le projet de renouvellement de la convention d'objectifs pluriannuelle et multi-partenariale du Théâtre des Alberts pour la période 2021 – 2023.

Le Théâtre des Alberts a pour objectif de proposer des actions qui œuvrent pour la démocratisation de la culture et de prendre part au rééquilibrage de l'offre culturelle dans les Hauts de l'Ouest.

L'association a fait renaître le festival « TAM TAM » en octobre 2022 et a bénéficié d'une subvention de 55 000 €.

En 2023, pour la 10ème édition du festival, la programmation sera locale, nationale et internationale, et s'adressera à tous les publics, en temps scolaire et hors temps scolaire. Si le cœur du festival se tiendra à Saint-Paul, de nombreuses actions décentralisées (programmation de spectacles et ateliers dans les établissements scolaires, médiathèques, structures médico sociales et/ou associatives) seront proposées dans les communes du TCO.

**L'association sollicite une subvention de 60 000 € sur un budget prévisionnel de 305 875 €, soit 19,62 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	60 000 €	19,62%
Etat	65 500 €	21,41%
Région	5 000 €	1,63%
Département	9 000 €	2,94%
Commune	51 000 €	16,67%
Autres	115 375 €	37,72%
<b>TOTAL</b>	<b>305 875 €</b>	<b>100,00%</b>

#### **4/Festival « Réunion METIS » - Association Réunion Métis**

Créée en 2020, l'Association Réunion Métis, basée à Saint-Pierre, a pour objectif de promouvoir, dans une démarche innovante partenariale public /privée, la culture, l'éducation artistique culturelle, le patrimoine, le tourisme, en vue du mieux « vivre ensemble » .

Elle est présidée par Pascal THIAW KINE.

En 2022, l'association Réunion Métis a bénéficié d'une subvention de 10 000 €.

Pour 2023, l'association sollicite un accompagnement du TCO pour l'organisation du festival Réunion Métis le premier weekend de décembre et la mise en œuvre d'actions culturelles dans ce cadre dans les communes de l'Ouest tout au long de l'année.

**L'association sollicite une subvention de 20 000 € sur un budget prévisionnel de fonctionnement s'élevant à 1 115 900 €, soit 1,79 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	20 000 €	1,79%
Etat	40 000 €	3,58%
Région	180 000 €	16,13%
Département	10 000 €	0,90%
Commune	80 000 €	7,17%
Autres	785 900 €	70,43%
<b>TOTAL</b>	<b>1 115 900 €</b>	<b>100,00%</b>

#### **5/Festival « FESTIMÈM » - Compagnie Lolita Monga**

La Compagnie Lolita Monga, présidée par Dominique Ficot organise Le Festival « FESTIMÈM » autour du Marronnage.

L'originalité de « FESTIMÈM » est d'assurer un lien fort entre l'histoire et sa traduction artistique, qui permettra d'envisager de manière inédite :

- Le début du marronnage
- Les trajectoires et durée du marronnage
- La traduction artistique de ces éléments croisée avec des récits, histoires et légendes des habitants des secteurs concernés.

Ce Festival « FESTIMÈM » sera porté par une équipe pluridisciplinaire élaboré par un long processus participatif avec la population des secteurs concernés en actionnant la mémoire d'hier pour éclairer aujourd'hui.

Dans le cadre du festival, un spectacle spécifique est créé, intitulé « Zarlor Memwar Anséré » de son côté, qui sera construit à partir du croisement de différentes données :

- la carte de Saint-Paul de 1720 où est mentionné l'emplacement des propriétaires/habitants et des plantations de l'époque,
- le tableau des déclarations des départs en marronnage,
- les rapports de chasseurs de marrons,
- la mémoire vive des habitants (récits, légendes et cartographie des lieux-dits familiaux).

Ce festival itinérant propose de sensibiliser sur le marronnage sur une durée de 5 jours (1 jour par communes) au second semestre 2023, et prévoit au mois de novembre des diffusions dans les établissements scolaires de l'Ouest.

**L'association sollicite une subvention de 30 000 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 39 690 €, soit 75,59 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	30 000 €	75,59%
Etat	0,00 €	0,00%
Région	3 000 €	7,56%
Département	0,00 €	0,00%
Commune	0,00 €	0,00%
Autres	6 690 €	16,86%
<b>TOTAL</b>	<b>39 690 €</b>	<b>100,00%</b>

### **6/Festival de hip hop « Battle of the Year » - Association Village Titan Centre Culturel**

L'association Village TITAN centre culturel basée au Port, est présidée par Lilian AH VON.

Pour 2023, l'association sollicite le TCO pour l'organisation de la 6ème édition du festival « Battle of the Year » du 17 au 25 mai. Cet évènement réunit les meilleurs danseurs de hip hop de l'île et s'inscrit dans la promotion de la danse hip hop à la Réunion, avec le cœur du Festival au Port, et des actions culturelles proposées dans les communes de l'Ouest (organisation de stages à destination des jeunes, projections de films documentaires et échanges avec les danseurs).

En 2022, l'association a bénéficié d'une subvention de 8 000 €.

**L'association sollicite une subvention de 16 000 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 114 725 €, soit 13,94 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	16 000 €	13,94%
Etat	17 000 €	14,81%
Région	15 000 €	13,07%
Département	0 €	0 %
Commune	35 000 €	30,5%
Autres	21 725 €	18,93%
<b>TOTAL</b>	<b>114 725 €</b>	<b>100,00%</b>

## II/ Thématique Culture dans les Hauts de l'Ouest

### 1/Festival « Hors Cadre » - Compagnie Morphose

Créée le 30 avril 2011, MORPHOSE est une compagnie de danse, basée à Saint-Paul, conventionnée (2022-2024) et présidée par Jean Jacques Bodar, dont le projet pour les trois prochaines années est de dérouler l'ensemble de ses missions de manière transversale dans les territoires éloignés de l'offre culturelle.

Le festival « Hors Cadre » reposera sur deux notions essentielles : l'échange et le temps. La compagnie Morphose souhaite créer une dynamique « initiation – création – valorisation » s'appuyant sur les habitants et les associations locales, afin de développer un territoire accueillant pour favoriser l'attractivité des Hauts de l'Ouest et démocratiser l'accès à la culture pour tous.

Il se base sur l'échange, la rencontre, l'inscription du projet dans une temporalité longue et la danse. Avec une question subsidiaire : Comment faire société ensemble avec la danse ?

Ce sera la première édition d'un événement biennal sur le territoire de Bras Canot pendant 2 jours du 27 au 28 mai 2023, accompagné de décentralisations sur les communes du Port et de Trois Bassins notamment.

Le projet s'inscrit dans la durée. Tous les deux ans, une nouvelle proposition sera faite afin d'investir un nouveau territoire dans les hauts du TCO pour une période d'un an.

**L'association sollicite une subvention de 20 000 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 107 018 €, soit 18,69 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	20 000 €	18,69%
Etat	0,00 €	0,00%
Région	0,00 €	0,00%
Département	0,00 €	0,00%
Commune	15 000 €	14,02%
Autres	72 018 €	67,30%
<b>TOTAL</b>	<b>107 018 €</b>	<b>100,00%</b>

**2/ Festival culturel des Hauts de l'Ouest « Lé O Té » : Association Le**

Le Séchoir sollicite cette année le TCO pour l'organisation d'une première édition d'un festival culturel dans les hauts de l'Ouest, le festival « Lé O Té ».

Ce festival gratuit et pluridisciplinaire (théâtre, danse, cirque, musique, arts plastiques...) est à destination du public des hauts du Plate à Mafate.

La durée du festival est de 6 semaines, de fin octobre à début décembre, avec 7 étapes durant chacune entre 5 et 6 jours, traversant les 4 communes des Hauts du TCO.

Les lieux des 7 étapes à l'étude sont les suivants : Le Plate, Colimaçons/la Chaloupe, Bois de Nèfles Trois Bassins, Bras Canot, Le Guillaume, Aurère et Dos D'âne.

Le festival s'articule autour de plusieurs types d'actions qui visent à travailler avec les habitants des Hauts, à construire avec eux la matière du Festival :

- 3 grands rendez-vous avec des concerts avec des artistes locaux connus pour rassembler et fédérer : une soirée d'ouverture au Plate, un concert de clôture à Mafate et un temps fort à Trois Bassins.
- Un théâtre mobile avec une arrivée en charrette dans les lieux de chaque étape avec des représentations qui viennent animer la vie d'un quartier, d'un îlet, d'un bourg ;
- 2 résidences artistiques longues sur le thème de l'autonomie heureuse : (5 à 6 semaines) une à Trois Bassins, avec la Compagnie Cirquons Flex, et une à Mafate (résidence artistique en territoire scolaire avec des élèves d'école primaires sur les arts visuels) ;
- Des « excursions : organisation de « Spektak la kaz » , représentations chez l'habitant et programmation de la création dédiée à être jouée sur les marchés forains de la Compagnie Lantouraz ;
- Mise en place de « scènes ouvertes » avant chaque représentation, pour repérer les artistes des Hauts et favoriser la découverte des talents ;
- Collaboration avec l'Ecole Artistique Intercommunale d l'Ouest afin d'offrir une scène aux restitutions ;
- Faire venir les artistes « BEKALI » pour une représentation dans les communes de la Possession (Dos d'Ane) et TroisBassins qui n'ont pas de salle de diffusion partenaire de Békali.

**L'association sollicite une subvention de 150 000 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 483 264 €, soit 31,04 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
<b>TCO</b>	<b>150 000 €</b>	<b>31,04%</b>
<b>Etat</b>	<b>5 000 €</b>	<b>1,03%</b>
<b>Région</b>	<b>35 000 €</b>	<b>7,24%</b>
<b>Département</b>	<b>35 000 €</b>	<b>7,24%</b>
<b>Commune</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00%</b>
<b>Autres</b>	<b>258 264 €</b>	<b>53,44%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>483 264 €</b>	<b>100,00%</b>

**III/ Thématique lecture publique :****« Salon du livre péi » - Association La Réunion des Livres**

La Réunion des livres » est une association interprofessionnelle du livre présidée par Philippe Vallée. Ses actions fédèrent les professionnels du livre pour promouvoir le livre et la lecture pour tous les publics à la Réunion.



En 2022, la deuxième édition du Salon des auteurs et éditeurs péi renommé pour sa plus de lisibilité, s'est tenu du jeudi 27 au samedi 29 octobre au Marché de la ville de Saint Paul.

Elle a réuni plus de 5 000 visiteurs, plus de 120 auteurs, 50 éditeurs, distributeurs et associations, des expositions et des ateliers.

La 3ème édition, aura lieu du 11 au 14 mai 2023 sur l'espace de la Grotte du peuplement.

Cet ancrage territorial dans l'Ouest permettra de déployer des ateliers envers les scolaires et des quartiers sur l'ensemble des communes du TCO.

**L'association sollicite une subvention de 15 000 € sur un budget prévisionnel des actions s'élevant à 80 300 €, soit 19 % du budget global.**

Budget Prévisionnel de l'action	Montant	Pourcentage
TCO	15 000 €	18,68%
Etat	25 000 €	31,13%
Région	15 000 €	18,68%
Département	15 000 €	18,68%
Commune	10 000 €	12,45%
Autres	300 €	0,37%
<b>TOTAL</b>	<b>80 300 €</b>	<b>100,00%</b>

**Associations non retenues :**

Des décisions de rejet seront transmises aux associations listées ci-après dont le projet n'entre manifestement pas dans le cadre de l'appel à projets de soutien aux festivals, car les demandes de soutien ne portent pas sur des festivals :

STRUCTURES	Action proposée	Analyse des services justifiant le rejet de la demande	Montant sollicité en euros
<b>THEMATIQUE SPECTACLE VIVANT</b>			
Kompani Ibao	Projet 2023 de la Kompani IBAO	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	15 000
BALADES-SPECTACLES	Réalisation de balades créatives	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	16 000
SHOW-CO ARTS (SCA)	Création et médiation artistique (danse, musique, arts visuels )	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	7 400
Compagnie Schtrockben	Création, diffusion et production de spectacles	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	1 000
LES ABUZEURS (ABZ PROD)	Projet Komela Média (médiation autour du féminin, communication digitale, accompagnement de projets artistiques )	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	20 000
ECLATS DE L'ILE DES CLOWNS A L'HOPITAL	Création et diffusion d'un spectacle de clowns de l'association	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	5 000
LALANBIK	Construction d'une plateforme chorégraphique dans l'Océan Indien	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	6 000
La famille Moralès	Tournée spectacle de cirque "Qui Sommes Nous-Je"	Une demande de financement qui n'est pas rattachée à une proposition de festival	9 400
Total			79 800

Chaque subvention sera encadrée par une convention. Un modèle de projet de convention est présenté en annexe. Les dossiers de demande de subvention sont consultables auprès du Service Culture et Promotion du Patrimoine.

## En synthèse, ci-après les propositions de soutien aux festivals :

Associations	Objet	Subvention accordée en 2022	Demande de subvention 2023			Éléments financiers	
			BP Action	Montant sollicité	contrib° TCO souhaitée	Propositions TCO	Part contrib° TCO
Association Nakiyava	Festival "Opus Pocus"	20 000	295 100	25 000	8,47%	20 000	6,8%
Association de Gestion du Séchoir	Festival "Leu Tempo"	55 000	870 311	75 000	8,62%	63 000	7,2%
Théâtre des Alberts	Festival "TAM TAM"	55 000	305 875	60 000	19,62%	55 000	18,0%
Réunion Metis	Festival "Réunion Metis"	10 000	1 115 900	20 000	1,79%	18 000	1,6%
Compagnie Lolita Monga	Festival « FESTIMÈM »	0	39 690	30 000	75,59%	20 000	50,4%
Association Village Titan	Festival "Battle of the Year"	8 000	114 725	16 000	13,95%	8 000	7,0%
Compagnie Morphose	Festival culturel des hauts "HORS CADRE"	0	107 018	20 000	18,69%	18 000	16,8%
Association de Gestion du Séchoir	Festival culturel des Hauts "Lé O Té"	0	483 264	150 000	31,04%	133 000	27,5%
Association LA REUNION DES LIVRES	Le salon du livre péi	0	80 300	15 000	18,68%	8 000	10,0%
Sous Total Soutien aux festivals				386 000		343 000	

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 23/02/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 14/02/2023.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 974-249740101-20230309-2023\_004\_BC\_4-DE

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**  
**Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

**- AUTORISER l'attribution des subventions aux associations culturelles suivantes au titre du soutien à la diffusion des festivals pour l'exercice 2023 :**

- l'association Nakiyava (festival Opus Pocus) pour un montant maximum de 20 000 € ;
- l'association de gestion du Séchoir (festival « Leu Tempo ») pour un montant maximum de 63 000 € ;
- l'association Théâtre des Alberts (festival « Tam Tam ») pour un montant maximum de 55 000 € ;
- l'association Réunion Métis (festival « Réunion Métis ») pour un montant maximum de 18 000 € ;
- la compagnie Lolita Monga (festival « FESTIMÈM ») pour un montant maximum de 20 000 € ;
- l'association Village Titan Centre Culturel (festival « Battle of the Year ») pour un montant maximum de 8 000 € ;
- la compagnie Morphose (festival « Hors Cadre ») pour un montant maximum de 18 000 € ;
- l'association de gestion du Séchoir (festival « Lé O té ») pour un montant maximum de 133 000 € ;
- l'association La Réunion des livres (« Salon du livre péi ») pour un montant maximum de 8 000 € ;

**- VALIDER les projets de convention ;**

**- AUTORISER le Président à signer les conventions, ainsi que les avenants et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Associations	Objet	Subvention accordée en 2022	Demande de subvention 2023			Eléments financiers	
			BP Action	Montant sollicité	contrib° TCO souhaitée	Propositions TCO	Part contrib° TCO
Association Nakiyava	Festival "Opus Pocus"	20 000	295 100	25 000	8,47%	20 000	6,8%
Association de Gestion du Séchoir	Festival "Leu Tempo"	55 000	870 311	75 000	8,62%	63 000	7,2%
Théâtre des Alberts	Festival "TAM TAM"	55 000	305 875	60 000	19,62%	55 000	18,0%
Réunion Metis	Festival "Réunion Metis"	10 000	1 115 900	20 000	1,79%	18 000	1,6%
Compagnie Lolita Monga	Festival « FESTIMÈM »	0	39 690	30 000	75,59%	20 000	50,4%
Association Village Titan	Festival "Battle of the Year"	8 000	114 725	16 000	13,95%	8 000	7,0%
Compagnie Morphose	Festival culturel des hauts "HORS CADRE"	0	107 018	20 000	18,69%	18 000	16,8%
Association de Gestion du Séchoir	Festival culturel des Hauts "Lé O Té"	0	483 264	150 000	31,04%	133 000	27,5%
Association LA REUNION DES LIVRES	Le salon du livre péi	0	80 300	15 000	18,68%	8 000	10,0%
Sous Total Soutien aux festivals				386 000		343 000	

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président